



N°044 année 2019

Newsletter

ECHOS DU PATRONAT

AFJET-APACM.TOGO-ANSPGS-APBEF-APRT-ASOZOF-CAT-ESTETIC-FAHR-FETAC-GCT-GIEL+-GITO-GNEBTP-GPP-GTPME/PMI-NAVITOGO-SCIMPEXTO-UNATROT-UPRAD-UTAVOT

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNP-TOGO

Président :

M. Coami Sedolo TAMEGNON

Vice-Présidents:

M. Jean WOZUFIA

M. Yiva Kodjo BADOHU

M. Thierry AWESSO

M. Enselme GOUTHON

M. Kossi Dahoue ADODO

M. Charles AMEGAVIE

Trésorier Général :

M. Claude Daté GBIKPI

Trésorière Générale Adjointe :

Mme Annie GBADOE

Conseillers :

Mme Pierrette ANENOU-EVENAMEDE

M. Innocent Démanya AYIVI

M. Amessi MIDIOHOUAN

M. Auguste DOGBO

Mme Rose Dédé CREPPY

Présidents des Commissions Techniques:

M. Ibrahima ABOUDOU

M. Théophile Anani PANOU

Mme Candide LEGUEDE

Me Sylvia AQUEREBURU

M. Kodjo BATTAH



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES.



LANCEMENT OFFICIEL DE LA 8 IEME ÉDITION DU SIALO

Publication du Conseil National du Patronat du Togo 07 B.P. 12429 Lomé-TOGO Téléphone 22-21-08-30 Messagerie cnptogo@gmail.com

**LISEZ ET FAITES LIRE
"ECHOS DU PATRONAT" !!!**

INDUSTRIE-BTP-TRANSPORT-ENERGIES-COMMERCE-SERVICES-BANQUES/FINANCES-TOURISME-HÔTELLERIE-AGRICULTURE...

DOSSIER**&****RENCONTRES****PLAIDOYER POUR UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES.**

La responsabilité environnementale des entreprises est l'un des trois piliers de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ainsi que du développement durable au sein des entreprises, associations, collectivités, institutions. Elle prend tout son sens dans le contexte actuel (réchauffement climatique, destruction de la biodiversité...) et devient un pilier de développement pour certaines organisations qui s'engagent volontairement.

Aujourd'hui, la gestion des risques environnementaux est primordiale pour le bon développement des organisations et leur permet d'exercer leurs activités de manière durable sur le plan environnemental. Aujourd'hui, nos modes de production et de consommation nuisent à l'environnement mais la pollution n'est pas une fatalité, des solutions existent... Réchauffement climatique, éco-conception, biodiversité, sensibilisation des parties prenantes... Vous retrouvez dans cet dossier l'actualité environnementale en lien avec la responsabilité environnementale des entreprises, associations et institutions.

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!

Le réchauffement climatique

Il y a quelques années, on s'interrogeait encore sur l'existence du réchauffement climatique et le rôle de l'homme dans celui-ci.

Aujourd'hui, toutes les études scientifiques montrent que le réchauffement climatique s'accélère, avec des conséquences très importantes sur les écosystèmes mondiaux. Le réchauffement climatique constitue donc un enjeu majeur pour nos sociétés, une actualité à suivre pour tous les citoyens. L'information sur le sujet est de plus en plus dense, de plus en plus complexe, que nous avons souhaité la mettre à la disposition des citoyens, entreprises et organisations souhaitant s'investir pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Définitions du réchauffement climatique

Définition simple du réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est un phénomène global de transformation du climat caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes (notamment liée aux activités humaines), et qui modifie durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes.

Lorsque l'on parle du réchauffement climatique aujourd'hui, il s'agit du phénomène d'augmentation des températures qui se produit sur Terre depuis 100 à 150 ans. Depuis le début de la Révolution Industrielle, les températures moyennes sur terre ont en effet augmenté plus ou moins régulièrement. En 2016, la température moyenne sur la planète terre était environ 1 à 1.5 degrés au-dessus des températures moyennes de l'ère préindustrielle (avant 1850).

Définition scientifique du réchauffement climatique

De façon plus précise, lorsque l'on parle du réchauffement climatique, on parle de l'augmentation des températures liées à l'activité industri-



elle et notamment à l'effet de serre : on parle donc parfois du réchauffement climatique dit « d'origine anthropique » (d'origine humaine). Il s'agit donc d'une forme de réchauffement climatique dont les causes ne sont pas naturelles mais économiques et industrielles.

De nombreux scientifiques étudient ce phénomène et tentent de comprendre comment les activités des sociétés humaines provoquent ce réchauffement. Ces scientifiques sont regroupés au sein du GIEC (Groupe International d'Experts sur le Climat), et ils publient régulièrement des rapports étudiant l'évolution du réchauffement climatique.

Les causes du réchauffement climatique

Les modèles du GIEC ont permis d'établir les causes du réchauffement climatique, c'est-à-dire de savoir d'où provient ce réchauffement climatique, ce qui le provoque. Grâce aux scientifiques, on sait que ce sont principalement les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine qui influencent le climat et le réchauffement climatique. Mais d'où viennent ces émissions ?

Principalement, c'est la production d'énergie (électricité, chauffage) et de carburant pour les transports (principalement les voitures, mais aussi en partie l'aviation ou le transport maritime) qui causent le réchauffement climatique. Ensuite arrivent la gestion des territoires et notamment la déforestation, l'agriculture mais aussi l'élevage

Les conséquences du réchauffement climatique

Grâce aux travaux du GIEC et des autres scientifiques qui travaillent sur la définition du réchauffement climatique, on comprend désormais mieux les conséquences de ce phénomène sur notre vie. Dans l'esprit de beaucoup, le réchauffement climatique est un problème relativement



lointain qui implique simplement qu'il va faire plus chaud. Mais en fait, les conséquences sont beaucoup plus profondes.

Conséquences du réchauffement climatique sur l'écosystème et la planète

D'abord, une augmentation des températures à cause du réchauffement climatique affecte l'ensemble de l'écosystème mondial et pas seulement la chaleur ressentie. La météo s'en trouve perturbée, avec une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, des changements des modèles météorologiques habituels. Cela veut dire plus de tempêtes, plus d'inondations, plus de cyclones et de sécheresses.

La capacité de régulation des océans est aussi affectée par une augmentation des températures. Si les températures globales augmentent de façon très importante, il y aura donc augmentation des niveaux des océans, mais aussi une acidification et une désoxygénation des zones océaniques. En outre, une acidification des océans trop prononcée pourrait limiter la capacité des mers de la planète à produire de l'oxygène et à stocker le CO₂, et donc augmenter encore le réchauffement climatique. Mais cela peut aussi affecter des zones de forêts et les écosystèmes fragiles (barrière de corail, forêt amazonienne) ainsi que la biodiversité (les coraux, certains insectes et même des mammifères pourraient ne pas survivre).

Conséquences du réchauffement climatique sur la société et l'économie

Sur la société et l'économie, le réchauffement climatique peut avoir potentiellement plusieurs conséquences : la capacité des sociétés à s'adapter à un nouveau climat, à adapter leurs infrastructures, notam

LISEZ ET FAITES LIRE "ECHOS DU PATRONAT" !!!



ment médicales, mais aussi leurs bâtiments. Le réchauffement climatique aura aussi des conséquences sur la santé publique, la capacité alimentaire des pays...

Conséquences du réchauffement climatique sur les entreprises

Enfin, les entreprises risquent également d'être affectées par le changement et le réchauffement climatique. En effet, dans un contexte où le climat change, il est plus difficile d'adapter ses activités.

Voici 5 raisons pour lesquelles les entreprises devraient agir plus contre le changement climatique.

1- La modification des éco-systèmes et des ressources

Avec le changement climatique, les éco-systèmes vont se transformer. On ne parle pas seulement de la disparition d'une espèce de grenouille rare en Amazonie ou de la destruction d'une espèce d'orchidée. Non, la transformation des éco-systèmes pourrait être très importante, et affecter de plus en plus les entreprises.

Par exemple, cette année, dans certaines zones de la planète, les périodes de sécheresse s'allongent, tandis que dans d'autres la mousson devient plus faible. Dans toutes les régions de la planète les éco-systèmes vont se modifier et avec eux les ressources. On ne pourra plus pratiquer l'agriculture de la même façon, dans les mêmes régions, mais c'est aussi le cas de la pêche, ou encore des activités minières. Certaines ressources naturelles vont disparaître ou se réduire. Par exemple, le débit des fleuves en Europe pourrait baisser de 6 à 19%, entraînant avec lui la production d'électricité hydraulique et tous les



VISITEZ NOTRE SITE
Découvrez notre site principal

WWW.CNP-TOGO.ORG



secteurs qui en dépendent.

Que feront les fabricants de chocolat ou de pâte à tartiner si la noisette devient une denrée rare à cause du climat ?

Les activités affectées sont :

- Agriculture ;**
- Exploitation forestière et toutes les activités qui utilisent massivement du bois ;**
- Pêche / chasse / élevage et toutes les activités liées à l'agro-alimentaire ;**
- Activités minières ;**
- Énergies.**

2- La multiplication des catastrophes naturelles

La modification du climat est aussi synonyme d'augmentation des catastrophes naturelles. Plus d'inondations, de cyclones ou d'incendies... Cela a un impact sur les activités économiques.

Tout ce qui se situe dans les zones à risque (zones côtières, arides ou exposées aux catastrophes) est potentiellement affecté. Les conséquences sont alors nombreuses : augmentation des assurances, infrastructures à renforcer, éventuellement obligation de déplacer ses activités... Même les entreprises situées dans des zones relativement sauvegardées pourraient être affectées. Toutes les activités internationales qui impliquent le transport pourraient être pénalisées par des conditions climatiques plus difficiles. Globalement, l'augmentation du risque mènerait aussi à une augmentation des coûts pour les entreprises, que ce soit un coût en assurance ou en réparation.



Les activités affectées sont :

- **Assurances et finances ;**
- **Activités industrielles dans les zones à risque ;**
- **Transport et logistique ;**
- **Activités côtières ;**
- **La plupart des PME peu résilientes.**

3- La transformation des modèles climatiques

Une conséquence du changement climatique que l'on observe déjà dans certaines zones du globe est tout simplement la modification des modèles climatiques.

Si la chaleur, le froid et les saisons se modifient, tous les produits et services qui dépendent de ces conditions climatiques sont affectés. Le tourisme nautique ou de montagne, la filière hôtelière, les producteurs agro-alimentaires, les fournisseurs d'énergie, les entreprises du bâtiment... Toutes ces activités vont devoir revoir leur modèle économique.

Les activités affectées sont :

- **Tourisme et hôtellerie ;**
- **Agro-alimentaire ;**
- **Bâtiment ;**
- **Énergie ;**
- **Produits de consommation ;**
- **Industrie de la mode et du textile.**

4- Les changements dans la réglementation

Qui dit réchauffement climatique dit aussi modification du cadre réglementaire. On le voit déjà dans de nombreux pays et notamment en



France, de nouvelles lois imposent de nouvelles obligations aux entreprises en matière de lutte contre le changement climatique. Si aujourd'hui cette réglementation est encore limitée, on peut imaginer que dans l'avenir, les entreprises seront forcées de se doter de systèmes de mesure et de réduction de leurs émissions de CO2, qu'un véritable marché du charbon se mette en place, ou même qu'une taxe carbone soit généralisée.

Tous ces mécanismes impliquent des coûts pour l'entreprise, et donc l'obligeront à repenser certains pans de son business model. Une raison de plus de se préoccuper du changement climatique avant d'être mis devant le fait accompli de nouvelles normes juridiques.

Les activités affectées sont :

- **Potentiellement toutes les entreprises ;**
- **En particulier : la finance et l'assurance ;**
- **Ou encore : l'industrie lourde, la chimie, les plus gros pollueurs.**

5- L'image de l'entreprise face aux enjeux environnementaux

Enfin, le dernier argument (et non le moindre) qui devrait pousser les entreprises à se préoccuper du changement climatique : leur image.

Rejoignez-nous
sur

facebook.

“Conseil National du
Patronat Togo”

Visitez notre site officiel :

www.cnp-togo.org



Avec le changement climatique, les consommateurs sont de plus en plus concernés par une consommation responsable. Ils recherchent des produits alliant respect de l'environnement, respect des normes sociales et transparence. Si les entreprises n'agissent pas pour lutter contre le changement climatique, elles finiront par le payer via une crise de leur réputation auprès des consommateurs. Ceux au contraire qui agiront le mieux pour réduire la crise climatique auront plus de succès. Autant de raisons pour les entreprises de prendre davantage en compte le changement climatique et d'agir plus pour en limiter les conséquences.

Comment lutter contre le réchauffement climatique

Pour lutter contre le réchauffement climatique, il faut avant tout réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, le premier moyen est de se tourner vers les énergies renouvelables et d'éviter les énergies fossiles. Mais il faut aussi réduire sa consommation énergétique, éviter le gaspillage alimentaire, mieux se nourrir en évitant les produits qui ont une trop grosse empreinte carbone, optimiser l'utilisation des ressources... En résumé, il faut adapter notre mode de vie à la notion de résilience et de développement durable. Il faut aussi transformer nos sociétés pour aller vers un modèle industriel et une mondialisation qui prenne en compte l'écologie.

10 Actions que Peuvent Mettre en Place les Entreprises pour le Climat

Les entreprises sont et seront à l'avenir très affectées par le changement climatique. Pourtant, beaucoup ne savent pas ce qu'elles peuvent faire pour lutter contre cela. Voici donc 10 actions que toutes les entreprises pourraient mettre en place pour apporter leur pierre à l'édifice dans la lutte contre le réchauffement climatique.



1 – Mesurer ses émissions de gaz à effet de serre et les analyser

La première étape pour toute entreprise qui souhaite réduire son impact sur le climat est de mesurer ses émissions de gaz à effet (GES) de serre. Pour cela, de nombreuses agences privées, certifiées Bilan Carbone, peuvent aider les entreprises à mesurer leurs émissions de CO2. Une fois les émissions de GES connues, il faut les analyser pour voir quelles activités de l'entreprise sont les plus polluantes. Une fois cette analyse faite, les entreprises peuvent alors commencer à réfléchir à des solutions pour réduire les émissions.

2 – Réduire sa consommation d'énergie

Éteindre les lumières en partant du bureau le soir, baisser légèrement le chauffage ou la climatisation, éteindre les prises lorsqu'elles ne sont pas utilisées... En faisant attention au quotidien, les entreprises peuvent réduire légèrement leur consommation d'énergie et donc leur impact sur le climat.

Si chaque entreprise réduisait de quelques pourcents leur consommation, l'effet sur le climat serait déjà fort.

3 – Utiliser les énergies renouvelables

Aujourd'hui, de plus en plus de particuliers font le choix de l'énergie renouvelable, et pour les entreprises aussi c'est une solution intéressante. En évitant les énergies fossiles, on réduit sensiblement son empreinte sur le climat.

4 – Réduire ses déchets et lutter contre l'obsolescence

Une autre façon de réduire son empreinte sur le climat est de réduire ses déchets. Que ce soient les déchets industriels d'une grosse entreprise ou les déchets papiers d'une petite PME du secteur tertiaire, toutes les entreprises produisent des déchets.



Éviter les tasses, les touillettes et les capsules jetables à la machine à café, réduire ses impressions, penser à réutiliser le papier comme brouillon, trier correctement ses déchets... Les solutions ne manquent pas, et les salariés sont souvent inventifs s'ils sont motivés par la direction.

Il est également important de bien utiliser ses équipements pour éviter qu'ils ne se dégradent et de les réparer lorsqu'ils tombent en panne au lieu d'en racheter.

5 – Optimiser les transports de vos salariés

Nous le savons, le transport est l'un des plus gros secteurs d'émissions de gaz à effet de serre. En incitant les employés à prendre les transports en commun ou à pratiquer le covoiturage, nous réduisons sensiblement les émissions de CO2 indirectes de l'entreprise et donc son impact climat.

Organiser des groupes de co-voiturage en interne est aussi une bonne manière de créer une solidarité dans l'entreprise.

6 – Choisir des infrastructures et des équipements plus écologiques

Il est aujourd'hui possible de choisir des infrastructures et des équipements plus écologiques. Cela va d'une flotte de véhicules hybrides, à une rénovation des bâtiments selon les dernières normes environnementales, jusqu'au choix de papier issu du recyclage. Toutes les fournitures peuvent être choisies en fonction des critères environnementaux : imprimantes, écrans basse consommation, produits d'entretien, et même les meubles (faits en bois certifié par exemple).



7 – Bien choisir ses partenaires commerciaux

Chaque entreprise a aussi une responsabilité dans le choix de ses partenaires commerciaux. Choisir un fournisseur est un choix écologique et chaque entreprise devrait faire l'effort de choisir des fournisseurs aux meilleures pratiques environnementales.

8 – Sensibiliser ses employés, ses parties prenantes et ses clients

En tant qu'agent économique, l'entreprise a aussi un rôle de sensibilisation envers ses employés, ses parties prenantes, et ses consommateurs. Organiser des concours en interne permet de mobiliser ses salariés et faire des campagnes de sensibilisation auprès de ses clients permet d'améliorer la prise de conscience.

Ces petits gestes créent progressivement le terreau de meilleures pratiques que les individus reproduisent ensuite chez eux et transmettent à leurs amis... L'effet boule de neige en quelque sorte.

9 – Favoriser les modes de travail écologiques

Certains modes de travail sont plus écologiques que d'autres : le télétravail par exemple a de nombreux avantages du point de vue écologique. On peut aussi penser aux vidéo-conférences qui évitent aux employés d'avoir à se déplacer en voiture pour les réunions avec certains clients.

Le travail sur papier a également un impact environnemental plus fort que le travail informatique. Mais il ne faut pas tomber dans l'extrême inverse car Internet a également un impact environnemental important. Ainsi, éviter de mettre toute l'entreprise en copie d'un mail qui ne concerne qu'un département économise beaucoup de CO2.

10 – Militer pour la lutte contre le changement climatique



Enfin, le rôle des entreprises est aussi politique. Sur leur territoire, au niveau régional ou national, les entreprises qui veulent lutter contre le changement climatique doivent être militantes. En poussant les politiques et les acteurs publics à agir sur le réchauffement climatique, elles peuvent avoir une grosse influence. Si les entreprises sont actives, cela peut mener à de nouvelles réglementations environnementales qui peuvent avoir un impact significatif contre le réchauffement climatique.

Et vous, sur ces 10 actions, combien sont mises en place dans votre entreprise ?

**LANCEMENT OFFICIEL DE LA 8È ÉDITION DU SIALO
(SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ) QUI
S'EST TENU JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2019**

Le mardi 08 octobre 2019 au Centre Togolais des Expositions et Foires: Togo 2000, le lancement officiel de la 8è édition du SIALO qui s'est tenu jusqu'au 14 octobre dernier. La 8è édition du SIALO (Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, représentant son Ministre de tutelle, Koutéra Bataka, en présence du président de la Cour Constitutionnelle A. Assouma et d'autres personnalités du monde agricole. Plusieurs innovations ont été au rendez-vous de ce Salon de cette année 2019.



LE TRAVAIL EN ÉQUIPE : ATELIER DE FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COM- PÉTENCES (CONNAISSANCES, APTITUDES ET ATTITUDES) À L'ENDROIT DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CNP-TOGO DEUXIÈME SESSION.

Fédérer son équipe, c'est possible !!!

Un atelier de formation s'est déroulé du mercredi 2 octobre au jeudi 3 octobre 2019 dans la grande salle de réunion du CNP-Togo à l'endroit des opérateurs économiques. Les participants ont été amenés à travailler en équipe et en cohésion pour atteindre leurs objectifs ! La formation a été donnée par un coach certifié, monsieur JOS VAN ERP : Directeur Adjoint Conseiller Spécial du développement des compétences Responsable pour l'Afrique de l'Ouest du Dutch Employers Cooperation Programme (DECP)

Ont participé à cette formation, les associations suivantes:

-GIEL+, GTPME/PMI, GITO, ASOZOF et l'AFCEC.



AUTRES ACTIVITÉS

Du 30 septembre au 1^{er} octobre 2019 s'est tenu à Abidjan au siège de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire - Patronat ivoirien (CGECI), la 2^e phase d'une formation sur :

- le Dialogue Social,
- le plaidoyer
- et le lobbying.

Cette formation était organisée par Dutch Employers Cooperation Programme (DECP), le patronat des PAYS-BAS.

Elle a regroupé certains pays de l'Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina-faso, Côte d'Ivoire, Mali, Togo.

Le Président du CNP-Togo, le Directeur Exécutif et madame ATAYI Edwige ont participé à cette 2^e phase de la formation.

L'objectif général de cette formation était de renforcer les capacités des organisations patronales pour améliorer le climat d'affaires dans leur pays par des interventions pointues dans les politiques socio-économiques.

Les objectifs spécifiques de cette formations:

- Se familiariser avec les concepts de dialogue social et du lobby-plaidoyer;
- Connaissance des enjeux, opportunités et maîtrise des méthodes liées au dialogue social et au plaidoyer;
- Créer une plateforme d'échange sur les bonnes pratiques;
- Examiner les possibilités d'aboutir à des actions plus concrètes au niveau national / sectoriel de chaque pays pour améliorer l'influence des Organisations d'Entreprises afin de créer un meilleur climat d'affaires.



Pour des informations supplémentaires :
CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO
Casablanca-derrière le bar « LA CAMIONNETTE »;
BP 12429, Lomé- Togo. Tél : (00228) 22 21 08 30.
Email: cnptogo@gmail.com / cnptogo@cnp-togo.org
[www.facebook.com / Conseil National du Patronat Togo](http://www.facebook.com/ConseilNationalduPatronatTogo)



Directeur de Publication
Laurent TAMEGNON

Réalisation
Moli KAO KEZIE

Comité de relecture

Têvi TETE-BENISSAN
Mensa KOGBETSE
Jacob MONDEDJI